



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

4^{ème} Conférence mondiale des Présidents de Parlement

Siège de l'ONU, New York
31 août au 2 septembre 2015



Rapport résumant le débat général

Le thème central du débat général de la Conférence mondiale des Présidents de parlement était *Mettre la démocratie au service de la paix et du développement durable : construire un monde tel que le veut le peuple*. Deux réunions-débats étaient également au programme, l'une sur le contrôle parlementaire et l'autre sur la transformation des Objectifs de développement durable (ODD) en actes.

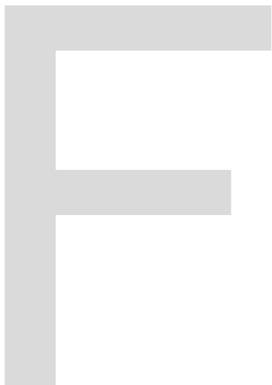
Plus de 150 Présidents de parlement et responsables d'organisations parlementaires, notamment régionales, ont pris la parole au cours du débat général. Le Président de l'UIP, le Secrétaire général des Nations Unies, le Président de l'Assemblée générale et l'Envoyé spécial de l'UNESCO pour la paix et la réconciliation ont prononcé une allocution en ouverture de la réunion. L'Administrateur du PNUD et la Directrice exécutive d'ONU Femmes ont aussi pris la parole lors du débat général.

Les participants ont exprimé divers points de vue sur la démocratie, le rôle du parlement, le développement durable, la violence et le terrorisme, ainsi que la gouvernance, entre autres. Le présent rapport vise à retranscrire les messages et les recommandations essentiels qui se sont dégagés du débat général.

Démocratie

Un grand nombre de délégués ont décrit la situation de leur pays ou région en matière de démocratie et de développement. Entre le début des années 70 et la fin de la décennie précédente, la démocratie avait progressivement gagné du terrain. Ces dernières années étaient malheureusement apparus des signes de stagnation, voire de régression. Pour un ensemble de raisons, un grand nombre de régimes en voie de démocratisation étaient aujourd'hui en perte de vitesse, voire en perdition. Trop souvent, une priorité excessive avait été accordée à la tenue d'élections, reléguant au second plan l'instauration d'institutions démocratiques durables, le respect des différences, la promotion du dialogue et la recherche de solutions pacifiques aux conflits. De surcroît, certains dirigeants démocratiquement élus avaient nui à la démocratie de l'intérieur en se servant de leur autorité nouvellement acquise pour s'octroyer des pouvoirs quasiment illimités. La démocratie ne pouvait faire le jeu d'un seul homme.

Les démocraties établies devaient faire tout ce qui était en leur pouvoir pour soutenir la démocratisation en cours dans les démocraties naissantes et chancelantes. Elles devaient notamment inciter les Etats fragiles à prendre en main leur destin et à s'engager à préserver l'avenir de leurs citoyens. Un tel engagement ne saurait prendre la forme d'un respect aveugle pour des normes imposées de l'extérieur en faisant fi des traditions d'un pays et de sa capacité à les mettre en œuvre. La démocratie, qui signifiait le gouvernement par le peuple et pour le peuple, devait exercer une influence concrète sur la vie quotidienne des gens. La démocratie était un processus exigeant des soins constants tenant compte des circonstances et des particularités de chaque société. Les parlements devaient analyser la constitution nationale afin de s'assurer qu'elle puisse répondre aux besoins d'une société moderne appelée à s'adapter à des normes internationales. La législation électorale devait être modifiée, le cas échéant, pour faciliter la libre participation aux élections et permettre au peuple de s'exprimer, selon sa volonté.



La participation de la société civile constituait l'un des éléments essentiels de la démocratie. Dans certains modèles de démocratie directe, par exemple, les organisations de la société civile, voire de simples groupes d'individus, étaient autorisés à demander la tenue d'un référendum sur n'importe quel sujet. De telles mesures, qui donnaient aux citoyens le sentiment qu'ils n'étaient pas de simples observateurs d'un processus qui les dépassait, mais qu'ils pouvaient contribuer à façonner la politique publique et la législation, leur permettaient de se sentir directement concernés par la démocratie. En outre, certains gouvernements rendaient chaque année publics leurs échecs et leurs réussites, ce qui permettait au parlement d'en discuter, de formuler des critiques ou des suggestions et d'entreprendre des audits.

Plusieurs présidents de parlement ont évoqué l'avènement ou le retour de la démocratie dans leur pays après un régime autoritaire. Ce passage s'est fait par la séparation des pouvoirs et l'instauration ou le rétablissement du respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Souvent, il fallait aussi former des personnes à assumer les responsabilités parlementaires et préparer des plans d'action pour l'avenir.

Il faut promouvoir la démocratie en veillant à ce qu'elle soit participative et inclusive et à ce qu'elle améliore de façon sensible la vie des franges vulnérables de la société. Dans ce contexte, il était encourageant de constater que l'un des ODD visait à assurer l'accès de tous à la justice, ainsi qu'à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Il convenait toutefois de mentionner que certains gouvernements semblaient cautionner la démocratie à l'intérieur de leurs frontières tout en soutenant des dictatures et des régimes despotiques à l'extérieur. L'adoption de comportements belliqueux justifiés par l'expansion de la démocratie avait amené certains gouvernements à imposer la démocratie à coups de bombes et de mitraillettes à l'extérieur de leur territoire. L'instauration de la démocratie exigeait patience et persévérance. En l'absence de fondement solide, le passage d'un régime autoritaire à un régime démocratique avait laissé une vacance du pouvoir ayant déstabilisé certaines parties du monde.

Rôle du parlement

Dans les sociétés modernes, le parlement est l'ultime garant de la démocratie. C'est donc lui qui doit être le premier à s'engager en faveur de sociétés ouvertes et transparentes reposant sur l'état de droit. Il doit veiller à ce que les structures requises soient en place pour éviter les abus de pouvoir et la corruption qu'ils entraînent. Il doit s'assurer de la répartition claire des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Dans certains pays, le peuple commençait à douter de la capacité du gouvernement à régler certains problèmes épineux, tels que le chômage de longue durée ou la violence persistante. Parfois, le peuple doutait également de la capacité du parlement à contrôler l'exécutif.

Il apparaissait comme fondamental de créer des mécanismes garantissant l'intégrité des parlementaires et des parlements dont ils sont membres. L'essence de l'institution parlementaire étant le débat, lorsque ces mécanismes sont perçus comme défailants, ce sont les droits et les libertés démocratiques qui en pâtissent. Protéger les droits de l'opposition équivalait à préserver le droit de ne pas être d'accord et à créer une enceinte de discussion pacifique. Lorsque de telles conditions étaient instaurées, elles créaient entre le peuple et ses institutions élues un lien de confiance de nature à garantir la participation de l'ensemble de la société, si cruciale à toute démocratie dynamique.

Respecter le choix du peuple et satisfaire à ses attentes relevaient de la responsabilité commune des parlements et des parlementaires du monde entier. Certains Présidents de parlement ont souligné que leur parlement était disposé à collaborer avec le parlement d'autres pays, ainsi que des organisations parlementaires internationales, afin de construire un monde meilleur. Les parlementaires devaient ce type d'engagement à leurs électeurs. Ils devaient notamment s'acquitter de la lourde tâche consistant à collaborer à la mise en œuvre des ODD dans le but de construire le monde auquel aspiraient leurs administrés. Il y allait de la responsabilité et du devoir des parlementaires d'adopter des lois spécifiques et de créer un environnement propre à assurer la protection des groupes les plus vulnérables et marginalisés

en reconnaissant les libertés et les droits fondamentaux de l'ensemble des citoyens, sans distinction. Il fallait que les parlements créent des opportunités de discussion permettant la formulation de politiques et l'adoption de lois destinées à instaurer un développement durable.

Les parlementaires avaient notamment pour mission de promouvoir les réformes démocratiques à l'échelle nationale, de veiller à l'instauration d'un monde sûr et juste, d'éradiquer l'extrémisme religieux, le terrorisme et la violence, de renforcer la loi et la gouvernance et de promouvoir la tolérance et le dialogue interculturel et interconfessionnel. Il fallait également que les parlementaires aient une conscience aiguë du danger consistant à sacrifier la démocratie à la poursuite de la prospérité. Ceci constituerait au moins une partie de la contribution parlementaire à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

L'égalité des sexes relevait également de leur responsabilité. Il ne saurait y avoir de développement durable en l'absence d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Plusieurs Présidents de parlement ont décrit les progrès réalisés en matière de parité dans leur pays, en faisant souvent spécifiquement référence au nombre croissant de femmes siégeant au parlement national. Diverses propositions susceptibles de continuer à faire avancer les choses ont été formulées, notamment l'analyse des objectifs nationaux et des cadres juridiques dans le but de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des femmes comme des hommes, l'adoption de mesures de discrimination positive, le soutien aux forums de femmes parlementaires, les mesures visant à rendre les instances parlementaires sensibles au genre et les efforts destinés à abaisser les barrières religieuses et culturelles à l'égalité des sexes. Par-dessus tout, les parlementaires devaient exercer leur droit de regard sur le gouvernement afin de lui demander des comptes concernant son action en faveur de la parité. Ils devaient également superviser les efforts déployés par le gouvernement pour légiférer contre la violence à l'égard des femmes. Il ne saurait en effet y avoir d'égalité authentique entre les hommes et les femmes en présence d'une telle violence.

Le plan stratégique du parlement devait prévoir des initiatives destinées à soutenir et encourager les jeunes désireux de participer à son action et à améliorer l'ouverture et l'accessibilité de cette institution aux jeunes et aux organisations les représentant. Ces initiatives devaient les inciter à fuir la violence et, du même coup, combler le fossé croissant séparant le monde politique du peuple, tout particulièrement les jeunes. Les jeunes étaient aujourd'hui nombreux à ne pas adhérer aux décisions prises en leur nom, au sujet desquelles ils n'étaient pas ou peu consultés, les politiques et les programmes étant imposés et défendus par des dirigeants davantage concernés par l'accumulation de capital que par le renforcement des capacités et par le profit que par l'autonomisation des individus, ce dont témoigne le fait que les grandes multinationales continuent à s'enrichir alors que l'écart de pauvreté ne cesse de se creuser dans le monde en développement. L'organisation de journées portes ouvertes et de visites scolaires, les invitations à assister à des auditions parlementaires et des séances plénières, ainsi que l'organisation de sessions du parlement national des jeunes constituaient des moyens positifs d'encourager les jeunes à renouveler leur engagement.

Les parlements avaient aussi un rôle important à jouer en matière de relations internationales, non seulement en ratifiant les accords internationaux adoptés par les gouvernements, mais aussi en consolidant l'ordre juridique préservant un développement propice à la démocratie et en atteignant donc l'objectif de l'instauration de la paix et du développement durable.

Plusieurs Présidents de parlement ont souligné le rôle important joué par le parlement en matière d'adoption ou de rejet du budget de l'armée. L'un d'entre eux a même observé que, même si un dixième du budget consacré à occuper l'Iraq et l'Afghanistan avait plutôt été consacré au développement et à la prospérité, l'insécurité et le terrorisme auraient sans doute disparu de ces pays. Après la fin de la Guerre froide, la communauté internationale avait espéré que la paix régnerait, mais des tensions et des violences ethniques et locales étaient apparues et ces nouveaux conflits ne cessaient de faire augmenter les dépenses militaires. Les parlements devaient s'unir pour lutter, grâce au dialogue et à la coopération, contre les menaces auxquelles était exposée la communauté internationale.

Des OMD aux ODD

Plusieurs Présidents de parlement ont décrit les réalisations de leur pays en matière d'OMD. Echecs et réussites avaient été au rendez-vous. Le moment était venu de tirer les enseignements des OMD en déterminant ce qui avait fonctionné ou non et en réfléchissant aux moyens de faire mieux à l'avenir. En dépit de leur caractère limité, les OMD avaient réussi à extraire des centaines de millions de personnes de l'extrême pauvreté, à réduire de façon considérable le taux de mortalité maternelle et infantile, ainsi qu'à faire augmenter le nombre d'enfants scolarisés dans les pays en développement. Il restait toutefois fort à faire. Les ODD continueraient à guider l'humanité vers un monde plus uni, fondé sur les droits de l'homme et juste et durable sur le plan environnemental.

L'accord sur les ODD constituait un point de départ ambitieux indispensable pour la planète. Toutefois, l'élément clé de la réussite d'une entreprise d'aussi grande envergure consisterait à veiller à ce que ces objectifs fassent l'objet d'un engagement sans faille tout au long du processus. C'est dans ce domaine que les parlements pouvaient jouer un rôle de premier plan en adoptant des lois, en affectant les crédits budgétaires requis et en demandant des comptes au gouvernement. Les parlementaires étaient aussi des intervenants clés auprès de l'opinion publique. L'ouverture de discussions publiques actives, ouvertes et sans exclusive concernant l'importance du programme de développement contribuerait à créer un climat propice à la mise en œuvre. Il s'agissait d'ailleurs d'un élément fondamental dans tout processus démocratique mené au nom de l'intérêt commun.

Le monde avait radicalement changé depuis l'adoption des OMD, 15 années auparavant. Malgré les allégations voulant que la mondialisation ne bénéficie qu'aux puissants, les pays étaient plus reliés les uns aux autres qu'auparavant. Il était exact que les résultats des OMD s'étaient révélés très inégaux. Les changements climatiques, avec les risques de pénurie d'eau, de perte de terres et de sécheresse qu'ils entraînaient, intensifiaient le risque de conflit entre les nations. La problématique des réfugiés gagnait du terrain sur le plan géographique. Les décisions prises à l'échelon national avaient une résonance internationale, ce qui rendait indispensable l'adoption de politiques en faveur du développement durable justes et applicables à grande échelle.

Adopter une perspective commune en matière de durabilité exigeait des pays développés qu'ils prennent des mesures concrètes pour engager le processus, car la responsabilité historique des changements climatiques et de la détérioration de l'environnement leur incombait et ils disposaient de ressources techniques et financières plus importantes. Les seuls pays en développement ne pouvaient assumer la charge de la durabilité mondiale. Un partenariat mondial puissant s'imposait donc pour soutenir les efforts consentis par les pays en développement dans l'esprit du village mondial que constitue le monde. A l'instar de l'interdépendance existant dans un village, les responsabilités devaient être réparties en fonction des capacités et des compétences individuelles.

Aussi ardu que cela puisse paraître psychologiquement, à long terme il allait falloir que les pays réussissent à ne plus mesurer le progrès uniquement à l'aune de la croissance. L'accent devait désormais être mis sur le bien-être et le bonheur de l'ensemble de l'humanité. Pour éradiquer la pauvreté et trouver des solutions novatrices permettant de gérer dans une optique durable les ressources naturelles du monde, il faudrait de toute évidence renforcer la solidarité.

L'efficacité institutionnelle des parlementaires en tant que représentants du peuple n'était pas sans poser des difficultés. Au-delà des ODD et du programme de développement pour l'après-2015, le thème de la Conférence était le reflet de la conviction généralement partagée que le monde et les êtres humains étaient confrontés à une myriade de problèmes et de difficultés dans leur tentative de vivre en paix, à l'abri des fléaux que constituaient la guerre et les conflits, la violence sous toutes ses formes, l'extrême pauvreté, la faim, le chômage, la maladie, les changements climatiques, et la liste était encore longue.

Il ne fallait pas que les responsables politiques sous-estiment leur capacité à faire évoluer positivement la société. L'appel lancé aux franges les plus aisées de la société pour qu'elles acceptent de renoncer à certains privilèges, notamment les subventions sur des produits de première nécessité, tels que l'eau ou le gaz, pouvait accroître le sens des responsabilités et la solidarité avec les couches moins favorisées. A l'échelon international, il était foncièrement important que les pays développés et en développement nouent d'authentiques relations de coopération et de solidarité.

Le fonctionnement du monde devait donc changer en profondeur. Il ne serait notamment pas facile de traduire les ODD en lois concrètement applicables, ni de trouver les ressources financières requises par leur mise en œuvre, domaine dans lequel les parlementaires se devaient d'insister auprès du gouvernement pour qu'il affecte des fonds suffisants. Il faudrait également du temps pour que les parlementaires réussissent à développer l'appropriation nationale des ODD en dialoguant avec leurs administrés, ainsi que pour adapter ces objectifs à la conjoncture nationale, notamment en élaborant des plans nationaux de développement durable. Ces difficultés constitueraient également une feuille de route orientant les décisions de chaque pays. Les conseils et l'aide de l'UIP seraient les bienvenus.

Les Présidents de parlement de plusieurs petits Etats insulaires en développement (PEID) ont exprimé leur satisfaction à l'égard du programme de développement durable, qui tenait compte de leurs inquiétudes particulières, à savoir les changements climatiques, le réchauffement planétaire et l'élévation du niveau de la mer en résultant. Certains considéraient que les risques liés aux changements climatiques étaient aussi sérieux que la récente crise Ebola et revêtaient le même degré d'urgence. Tous ont formulé le vœu que la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendrait à la fin de l'année à Paris permette de réaliser des avancées concrètes significatives.

En dernière analyse, c'était l'équilibre entre nécessité et avidité qui devait être trouvé. Un monde exempt de pauvreté ou de faim serait plus sûr, meilleur et plus juste. Le développement durable permettait l'instauration d'une harmonie productive entre les êtres humains et la nature. Il convenait de se poser la question de savoir si l'avenir était assuré par le présent modèle de développement. Il serait à maints égards justifié que la technologie moderne présente des excuses à l'écologie.

Les Présidents de parlement sont convenus que l'objectif du développement durable confrontait chaque pays à des difficultés particulières et que les optiques, les perspectives, les modèles et les outils employés étaient susceptibles de varier en fonction de la situation et des priorités nationales. Certains ont estimé qu'aucun pays souverain ne devrait se voir imposer des normes ni des mécanismes de contrôle extérieurs pour évaluer les progrès réalisés en la matière. D'autres ont toutefois souligné la nécessité d'établir un solide mécanisme de contrôle des responsabilités et de la reddition de comptes, ainsi qu'une évaluation efficace des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs du nouveau programme.

La paix et la sécurité faisaient partie intégrante du développement durable et il fallait reconnaître que l'une des principales menaces pour le développement durable était la montée du terrorisme et de l'extrémisme.

Violence et terrorisme

Dans de nombreuses régions du monde, les forces armées semblaient s'être imposées comme moyen de régler les différends, ce qui allait totalement à l'encontre du développement durable. Un fossé séparait la brutale réalité du terrain des ambitieuses aspirations à créer un monde où règne la paix.

Certains Présidents de parlement ont affirmé que le terrorisme faisant rage dans leur pays était financé et soutenu, officiellement ou non, par les autorités d'autres pays, dans le but de renverser le gouvernement ou d'atteindre d'autres objectifs peu recommandables. Les commanditaires à distance de ces actes terroristes réalisaient désormais, un peu tard, qu'ils avaient lâché un monstre susceptible de se retourner contre eux. Dans d'autres cas, notamment les atrocités commises en Tunisie début 2015, les terroristes avaient délibérément visé les étrangers afin de saper l'économie et de semer la discorde entre les pays d'origine des victimes et les pays où avaient eu lieu les attentats. D'autres Présidents de parlement ont qualifié les sanctions imposées à leur pays de forme de terrorisme économique susceptible d'inciter à son tour une jeunesse déshéritée, désenchantée par une politique fondée sur les rapports de force, à emprunter la voie de la violence et du terrorisme.

Il ne saurait y avoir de paix, de développement ni de démocratie dans un monde livré au terrorisme, à la guerre et au chaos. Lorsque des guerres se déclenchaient, que le terrorisme faisait rage et que le chaos régnait, les peuples pleuraient les avancées réalisées au cours des années et des décennies antérieures.

Il était possible de venir à bout du terrorisme en évitant tout simplement de répéter les erreurs du passé. Dans le contexte du moment, il était indispensable d'affirmer clairement que l'ennemi était, non pas l'islam, mais la terreur. L'islamophobie était aussi abjecte et dangereuse que l'antisémitisme ou le racisme et il fallait s'y opposer par tous les moyens légaux. L'islam devait être considéré, comme toutes les autres religions, cultures et civilisations, comme un précieux cadeau de l'humanité. Les dirigeants islamiques avaient toutefois un rôle à jouer en condamnant toutes les formes de violence perpétrée au nom de la religion.

Il a été proposé que les Nations Unies contribuent à la lutte contre la violence et le terrorisme en organisant une conférence internationale permettant d'étudier ces fléaux sous tous les angles, y compris l'origine et le financement du terrorisme. Il était aussi important que les parlements communiquent entre eux et intensifient leur coopération pour lutter contre ce phénomène.

La violence et la guerre provoquaient l'exode de réfugiés cherchant un abri. Ce chaos s'était soldé par une hausse de la traite des êtres humains et de nombreuses victimes, mortes en cours de route. Il mettait en outre les pays de destination face à la difficulté croissante d'absorber un tel afflux. L'afflux de réfugiés et de migrants en Europe venait nous rappeler que nous ne vivions pas dans une bulle et que les frontières entre les Etats et les continents ne pouvaient pas, et ne devaient pas, empêcher les individus de fuir la violence et les persécutions. De nombreuses déclarations et réactions ont mis en évidence la nécessité de coordonner la riposte internationale. Simultanément, la volonté politique de renforcer la solidarité internationale et de veiller à une meilleure répartition des responsabilités semblait faire défaut sur le terrain.

Une absence de solidarité donnerait toutefois des résultats désastreux. Les parlementaires devaient faire preuve d'esprit d'initiative et donner l'exemple. Ils devaient exiger des gouvernements qu'ils cessent de défendre uniquement leur intérêt propre et fassent preuve de davantage de solidarité.

L'intolérance, la haine et l'extrémisme, causes et conséquences de la crise des réfugiés, avaient spectaculairement augmenté, mettant gravement en péril les institutions démocratiques et la coexistence pacifique. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) avait pris le contrepied en lançant l'*Alliance parlementaire contre la haine*. Il convenait d'étendre cette initiative au-delà du continent européen en rassemblant tous les parlements au sein d'un réseau (éventuellement placé sous la houlette de l'UIP) susceptible de créer un grand mouvement fédérant autour du refus de la haine et de l'intolérance la société civile et les instances religieuses, entre autres.

Gouvernance de qualité aux échelons national et international

Bien qu'on puisse se féliciter que les ODD portent sur des domaines prioritaires tels que l'énergie, les changements climatiques, la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, la parité, ainsi que la santé reproductive et les droits dans ce domaine, un grand nombre de Présidents de parlement ont estimé que le meilleur outil à disposition pour obtenir l'amélioration souhaitée dans tous ces domaines était une gouvernance de qualité. Il a été relevé que le projet actuel d'ODD, tout particulièrement l'Objectif 16, contenait une référence claire à la gouvernance. Une gouvernance de qualité était à la fois un levier et un catalyseur du développement. La participation inclusive, associée à une gouvernance de qualité, renforcerait la paix et le développement durable.

Aucun pays n'était à l'abri de l'évolution mondiale et ne pouvait y faire face isolément. Il fallait que les pays renoncent à la logique du jeu à somme nulle, adoptent une nouvelle optique de coopération fructueuse pour tous et forgent une communauté mondiale consciente de partager un avenir commun. Il fallait qu'ils tiennent compte des intérêts des autres en parallèle des leurs et œuvrent en faveur, non seulement de leur propre développement, mais de celui d'autrui.

Tous les pays, quelles que soient leur dimension, leur puissance et leur richesse, sont membres à part entière de la communauté internationale, appelés à se conformer au droit international et aux normes universellement reconnues régissant les relations internationales, à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun, à ne pas s'ingérer dans les affaires internes d'autres Etats, à s'engager en faveur du règlement pacifique des différends par le dialogue et à faire respecter l'égalité et la justice.

Un grand nombre de Présidents de parlement ont évoqué la complémentarité de l'UIP et des Nations Unies, cette dernière étant considérée comme la pierre angulaire du multilatéralisme et de la coopération mondiale et l'UIP comme une instance d'importance fondamentale pour développer la dimension parlementaire des travaux des Nations Unies. Un nouvel accord de coopération entre ces deux institutions était en cours d'élaboration, ce qui permettait d'espérer que la coopération entre les Nations Unies et l'UIP continuerait à croître et s'intensifier. Ce partenariat revêtait une importance particulière dans l'optique de la mise en œuvre des grands engagements internationaux de 2015, à savoir le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le programme de développement pour l'après-2015, assorti des ODD, et l'accord sur les changements climatiques escompté en décembre 2015. Ces processus, interdépendants et se renforçant les uns les autres, ainsi que les moyens consacrés à leur mise en œuvre, étaient cruciaux pour préparer l'avenir souhaité par les populations.

Plusieurs Présidents de parlement ont aussi appelé à une réforme du fonctionnement du Conseil de sécurité, ainsi qu'à une amélioration de la reddition de comptes et de la transparence des travaux menés par les Nations Unies.

Déclaration

Les Présidents de parlement ont été nombreux à se féliciter de la Déclaration finale de la Conférence - adoptée par acclamation - la considérant comme un document de nature à donner de grandes orientations stratégiques aux parlements et à l'UIP pour les années à venir.

Tous sont convenus que vivre dans un monde pacifique, démocratique, prospère et heureux constituait l'aspiration légitime de tous les êtres peuplant notre planète. Pour que cette ambition se concrétise, les parlementaires devaient assumer leur responsabilité de hauts représentants du peuple. Les dirigeants parlementaires se sont déclarés convaincus que la Déclaration de la Conférence reflétait l'engagement des parlements et des parlementaires de placer la démocratie au service de la paix et du développement durable, et de contribuer à façonner le monde que veut le peuple.